

Sud

Solidaires, unitaires, démocratiques

SUD RENAULT

GUYANCOURT – AUBEVOYE

1 AVENUE DU GOLF - 78084 GUYANCOURT CEDEX
API : FR TCR LOG 0 23

TCR : ☎ 01 76 83 22 93 📠 06 82 55 83 16 📠 01 76 89 12 36
CTA : ☎ 01 76 87 63 09 📠 06 04 18 63 89 📠 01 76 89 02 85

sud.guyancourt@renault.com
sud.aubevoye@renault.com

www.sudrenault.org
sud.tcr@orange.fr

Union
syndicale
Solidaires
industrie

Tract N°14 mai 2016

49-3 : Non au passage en force Retrait de la loi travail : on continue !

Hier, le gouvernement a choisi de passer en force sa loi Travail en utilisant le 49-3. Il donne au passage un gage au MEDEF qui réclamait la suppression de la sur-taxation des CDD. Le gouvernement avait ajouté cette mesure dans la loi Travail il y a un mois pour calmer la révolte des étudiants et des lycéens...

L'exemple du CPE : En 2006, Dominique de Villepin avait aussi utilisé le 49.3 pour imposer le Contrat Première Embauche (CPE). Le projet de loi avait été adopté, mais la mobilisation massive finira par signer la mort du CPE, qui sera abrogé. **La mobilisation contre la loi Travail doit donc redoubler.**

« *Mon ennemi, c'est la finance* » proclamait Hollande pour se faire élire. Il a depuis confié les clefs de la maison aux banquiers, au patronat et veut sacrifier les droits des salariés sur l'autel des profits. La lutte des classes revient, plus que jamais d'actualité.

Malgré le battage médiatique organisé pour tenter d'en minimiser le rejet massif, **une majorité de la population reste opposée** à la suppression programmée d'un nombre important des droits du salarié. L'enjeu est considérable : **faire barrage** à cette régression sociale qu'est le projet de loi Travail.

S'il n'est pas prévu de supprimer le code du travail, la loi « travail », par les accords d'entreprises, nous empêcherait juste de pouvoir l'utiliser pour défendre nos droits.

Des décennies de combats sociaux passées à la trappe. Pourquoi le mot réforme correspond-il toujours à la suppression de nos droits ? La crise économique n'est qu'un prétexte fallacieux, qui martelé à longueur de journaux télévisés est censé devoir dans l'esprit du plus grand nombre, être perçu comme une vérité.

Ce n'est jamais assez ! Après des dizaines de milliards d'exonérations de cotisations et d'impôts offertes aux employeurs sans contrepartie, et qui continuent de creuser les déficits des caisses sociales, **la mise en précarité du plus grand nombre est engagée.**

Il appartient à chacune et à chacun, Renault et prestataires, de se positionner clairement, et d'agir. Ce serait une erreur d'imaginer ne pas avoir à subir rapidement les conséquences de cette loi.

Jeudi 12 mai : journée de mobilisation contre la loi Travail

10h : RASSEMBLEMENT dans le hall de la Ruche

A l'appel de **SUD/CGT/SM-TE**, pendant les 20 mn de pause

14h : MANIFESTATION à PARIS de Denfert-Rochereau à l'Assemblée Nationale, à l'appel de : **SUD/Solidaires, CGT, FO, FSU, Coordinations étudiante-lycéenne, UNEF, UNL, FIDL, Nuit Debout, collectifs de convergence des luttes...**

Appel à la grève à partir de 13h

Ils ont les milliards, mais nous sommes des millions

La nuit debout, le jour dans l'action

- **Les cheminots ont manifesté hier, et préparent de nouvelles actions dès le 18 mai.**

Les salariés de la SNCF sont en lutte contre la casse de leurs droits. Le gouvernement veut leur imposer un nouvel accord d'entreprise avec des droits à la baisse : augmentation du temps de travail, suppression de jours de congés, plus de flexibilité, individualisation des rémunérations...

- **Les routiers seront en grève reconductible à partir du lundi 16 mai à 22h.**

Les salariés du Transport Routier protestent contre la loi Travail qui permet de réduire la majoration des heures supplémentaires de 25% à 10%. Ces heures supp représentent une part importante de leur salaire.

- **Le 12 mai, les salariés Renault, intérimaires et prestataires sont appelés à la grève sur la plupart des sites.**

Nous aussi avons des raisons d'empêcher la loi Travail de passer. Cette loi va augmenter les possibilités de remettre en cause nos droits, notamment lors de l'accord d'« hyper compétitivité » qui est en train de se négocier en France pour 2017 et les années suivantes, comme l'accord qui vient d'être signé en Espagne.

L'exemple de Renault Espagne : la direction de Renault soumet l'attribution d'activités (fabrication de nouveaux véhicules ou éléments mécaniques, mais aussi attribution de projets véhicules...) à des accords d'entreprise visant à augmenter le temps de travail et la flexibilité, tout en limitant les hausses de salaires.

La loi Travail supprimera tout frein à la mise en concurrence des salariés entre eux, nous entrainant dans une course sans fin au moins-disant social.

Salaire de Ghosn : le scandale continue

Le salaire de Ghosn fait de nouveau la Une, suite au refus du conseil d'administration de Renault de suivre le vote des actionnaires qui se sont exprimés à 54 % contre sa rémunération de 7,25 millions d'euros (+ 8 millions chez Nissan).

Pas étonnant, vu la composition du conseil d'administration =>

Patronat, gouvernement et certains syndicats nous vantent les mérites de la « démocratie actionnariale ». On voit ce qu'il en est. Les salariés de Renault n'ont que 2.48 % des droits de votes, et ne pèsent rien de toute façon face aux gros actionnaires privés.

Notre seule façon de peser, c'est par la grève, en se syndiquant...

 <p>Thierry Desmarest 71 ans Ancien patron de Total et pilier du capitalisme de barbichette, il siège aussi au conseil de Sanofi. Un ami des gros salaires. AFP</p>	 <p>Franck Riboud 61 ans Patron héritier de Danone et gros salaire du CAC. Allié de Ghosn, qu'il a soutenu dans ses démêlés avec l'Etat actionnaire. AP</p>	 <p>Alain Belda 72 ans Ce Canadien, ex-patron du géant Alcoa, a présidé le généreux comité des rémunérations de Renault. DR</p>	 <p>Jean-Pierre Garnier 68 ans Ancien PDG des laboratoires GSK, un poste qui paie bien, il n'a rien vu de mal au salaire de Ghosn. DR</p>	 <p>Patrick Thomas 68 ans Ex-boss du groupe de luxe Hermès, ami des mégas-salaires patronaux, il préside le comité des rémunérations. AFP</p>
 <p>Marc Ladreit de Lacharrière 75 ans Grand soutien de Ghosn, le patron de Fimalac siège aussi chez Casino et l'Oréal. Un caïd du système. REUTERS</p>	 <p>Dominique de la Garanderie 72 ans Membre de Transparency International, cette avocate est la caution éthique du conseil de Renault. DR</p>	 <p>Pascale Sourisse 54 ans X-Télécom, elle a fait carrière chez Alcatel et Thales où elle pilote l'international. Pas une rebelle. DR</p>	 <p>Philippe Lagayette 72 ans Pur produit de l'énarchie, l'ancien patron de la Caisse des dépôts siège aussi aux CA de Kering et Fimalac. Entre amis. REUTERS</p>	 <p>Cherie Blair 61 ans Spécialiste de la « responsabilité sociale des entreprises », l'avocate et épouse de Tony Blair est l'invitée chic du CA de Renault. REUTERS</p>

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RENAULT (en rouge, les membres du comité des rémunérations)

LES ADMINISTRATEURS DU PREMIER CERCLE

La loi Travail veut réduire les indemnités de licenciement, pas la rémunération des PDG